

Une exposition itinérante pour soutenir les proches aidant·e·s

Dans le canton de Neuchâtel, une campagne de sensibilisation pour les proches aidant·e·s se déploie à l'aide d'une exposition itinérante. Elle vise notamment à informer sur les ressources à disposition pour prévenir l'épuisement.



Ann, proche aidante dans l'Arc Jurassien © David Robert En Suisse, une personne sur quatre s'occupe régulièrement d'un·e proche atteint·e dans sa santé ou dans son autonomie. Il s'agit d'un engagement souvent lourd et intense. A Neuchâtel, une campagne de sensibilisation vise à faire découvrir ou mieux faire connaître les ressources d'aide et de soutien disponibles dans le canton pour ces personnes engagées à l'aide de proches.

Que la personne soit parent, enfant, ami·e, époux ou épouse, il est essentiel qu'un·e proche aidant·e puisse être soutenu·e afin de se préserver de l'épuisement et de l'isolement social. Pour l'accompagner dans son parcours ou lui permettre de bénéficier de moments de répit, différentes ressources existent dans le canton de Neuchâtel. Parmi elles, une ligne téléphonique, « Proches Info NE » [\[1\]](#), oriente et renseigne en toute confidentialité. L'application mobile « approches » regroupe toutes les offres à disposition près du domicile, alors que l'Association neuchâteloise des proches aidants (ANDPA) dispense écoute, soutien et formations.

Dans le cadre de l'exposition de photographies itinérante intitulée « Parcours d'aidants - entre force et fragilité », les différentes ressources à disposition seront présentées. Au travers des portraits réalisés par le photographe neuchâtelois David Robert et des textes signés par Corinne Chuard, six familles de l'Arc Jurassien témoignent de leur quotidien, qui s'apparente souvent à un parcours du combattant, entre coordination de l'aide et des soins, gestion des finances et, pour la plupart d'entre eux et elles, conciliation avec leur vie professionnelle.

Congés payés pour les proches aidant·e·s salarié·e·s

Les proches aidant·e·s constituent un pilier indispensable de la société — en complément des institutions sociales et sanitaires — pour assurer présence, soins et accompagnement. Leur rôle essentiel est reconnu par la loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches. Depuis 2021, elle prévoit deux congés pour les proches aidant·e·s salarié·e·s : un congé de courte durée (dix jours par année, trois jours par cas) pour la prise en charge de proches et un congé de longue durée (quatorze semaines) pour la prise en charge d'un enfant gravement atteint dans sa santé.

Infos pratiques

L'exposition « Parcours d'aidants - entre force et fragilité » est à voir au Réseau hospitalier neuchâtelois, hall de l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel, jusqu'au 12 novembre 2023, puis du 14 au 30 novembre sur le site de La Chaux-de-Fonds. Elle s'installera ensuite à Evologia, à Cernier, du 1^{er} au 22 décembre. L'exposition voyagera dans les quatre régions du canton jusqu'à l'été 2024, notamment dans différents centres commerciaux.

(Source : communiqué de presse)

☎ 0800 032 800, appel gratuit